

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. ...

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de $4\frac{1}{2}\%$ à 6% .

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

" La Corporation des Obligations
Municipales Ltée. "

132, rue St. Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

IL FAUT GUÉRIR

VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigüe** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonic des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE
MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 149

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263
Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,
MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE À VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voiture—

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et scatanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.

Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

DEPT. D'ÉPARGNE

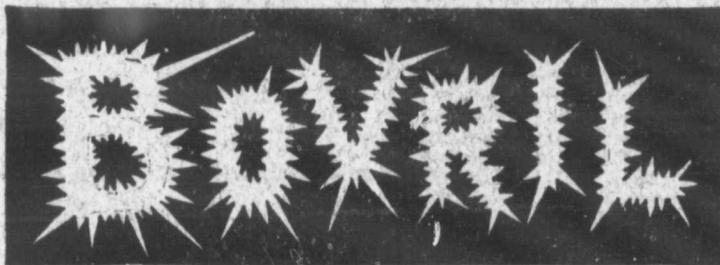
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera
raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
93 rue St-Pierre.



UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fat aussitôt
baisser les comptes du boucher. Il augmente considéra-
blement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est
prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt
fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le
Bovril.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 433. — Quarante-Heures, 433.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 434.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Notre Carême. — Haute approbation, 436. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 438 — Feu l'abbé J.-D. Beaudoin, 439. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 442 ; France, 443 ; Bavière, 443 ; Palestine, 443. — LES LIVRES : 444.

Bulletin social : DOCTRINE : Un mot d'une conversion, 445; L'abstinence et la guerre, 445. — FAITS ET ŒUVRES : l'A, S. C. au collège de Lévis, 446.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 mars. — IV du Carême. Du dim.
Lundi, 19. — COM. SOLENNELLE DE S. JOSEPH, *dbl. 2. cl.*
Mardi, 20. — De la férie.
Mercredi, 21. — S. BENOÎT, abbé, *dbl. maj.*
Judi, 22. — De la férie. (Ann. de l'élect. de S. E. comme archevêque).
Vendredi, 23. — De la férie.
Samedi, 24. — De la férie.
Dimanche, 25. — De la Passion.

QUARANTE-HEURES

18 mars, Lauzon; Breakeyville. — **20,** St-Pacôme; Couvent de St-Raymond. —
22, Pontbriand; St-Cyrille. — **23,** Ancienne-Lorette. — **25,** St-Malo.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé J.-E. LABERGE, aumônier des Ursulines, a été nommé curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec;

M. l'abbé G. SAUVAGEAU, curé de Saint-Zéphirin de Stadacona, a été nommé curé de Saint-Alphonse de Thetford;

M. l'abbé LUC LARUE, vicaire à la Basilique, a été nommé aumônier des Ursulines ;

M. l'abbé AURÉLIEN DION, en repos, a été nommé curé de Saint-Zéphirin de Stadacona ;

M. l'abbé EMILIEN GAUTHIER, vicaire à Kamouraska, a été nommé vicaire à Saint-Alban.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

NOTRE CARÊME

Voilà déjà la moitié du Carême écoulée. C'est plus que jamais le temps d'examiner l'usage que nous en avons fait. Que devient notre Carême ?

Considérablement adoucie par l'Église, la discipline du jeûne et de l'abstinence est de plus en plus rejetée par les chrétiens, de moins en moins sérieux et fervents.

Il y a là une menace pour la vie chrétienne, et c'est ici qu'il faut rappeler les fortes considérations de Benoît XIV, que personne n'a jamais accusé d'un rigorisme exagéré :

“ L'observation du Carême est le lien de notre milice ; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la Croix de Jésus-Christ ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère ; par elle que, protégés du secours céleste durant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, du deshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne la source de mal-

heurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers ”.

Après avoir rappelé ces paroles, Dom Guéranger ajoutait ces graves réflexions :

“ *Un siècle s'est écoulé depuis ce solennel avertissement du Pontife, et le relâchement qu'il eût voulu ralentir est toujours allé croissant. Où nous conduira cette mollesse qui s'accroît sans fin, si ce n'est à l'abaissement universel des caractères et par là au renversement de la société? Déjà les tristes prédictions de Benoît XIV ne sont que trop visiblement accomplies. Les nations chez lesquelles l'idée de l'expiation vient à s'éteindre défont la colère de Dieu ; et il ne reste bientôt plus pour elles d'autre sort que la dissolution ou la conquête* ”.

Paroles presque prophétiques. C'est pour échapper à la conquête que bien des nations sont aujourd'hui forcément ramenées au carême ; et le premier ministre d'Angleterre a rendu implicitement hommage à la sagesse et à la bienfaisance de l'institution du jeûne imposé par l'Église, quand il a convié ses concitoyens à un “ carême national. ”

La pénitence, l'expiation spirituelle et corporelle, est une loi de la vie, une loi inéluctable. En voulant la fuir d'un côté, on se fait prendre par elle — nous allons dire attraper — de l'autre. A vouloir jouir indûment, ou se prépare d'expiatrices douleurs. En fuyant les pénitences du Carême, en enfreignant les prescriptions adoucies et miséricordieuses de l'Église, en refusant d'expiation pour nous et pour nos frères, dont nous sommes nécessairement solidaires, nous nous préparons de plus dures et de plus cruelles expiations, dont le choix appartient à Dieu.

N'oublions pas que ce Carême, aujourd'hui presque méconnu et même méprisé par un si grand nombre de chrétiens affadis, est une institution qui nous vient des Apôtres et, par conséquent, de Jésus-Christ lui-même. N'oublions pas non plus que le précepte dont la transgression par nos premiers parents entraîna la ruine de tout le genre humain, était un précepte d'abstinence.

Rappelons-nous, pour nous en humilier et y chercher compensation, les sévérités du Carême ou plus exactement, des Carêmes des premiers chrétiens, ceux encore des siècles de foi, qui

furent en vigueur jusqu'à la génération qui a donné naissance à la nôtre. On n'était alors ni plus faible, ni plus malades, ni plus malheureux qu'aujourd'hui. Bien au contraire.

Rappelons-nous aussi que c'est sur l'institution solide du Carême, que l'Église avait comme greffé, pour ce temps de pénitence et aussi de bénédictions, d'autres institutions qui faisaient le bonheur de l'humanité : l'interdiction des poursuites et des procès, la suspension des hostilités guerrières, dont la mise en exécution remonte à Constantin lui-même, au IV^e siècle. C'est de ces suspensions des armes pendant le carême, suspensions imposées sous certaines conditions par les Papes aux rois et aux empereurs, qu'est issue, au XI^e siècle, l'admirable institution de la Trêve de Dieu.

Hélas ! nous ignorons aujourd'hui la Trêve de Dieu, comme nous ignorons trop aussi la bienfaisante influence de l'Église sur la vie publique des nations !

Nous l'avons oublié, mais Dieu nous le rappelle aujourd'hui : les préceptes et les enseignements de l'Église fidèlement observés ne sont pas seulement une source de mérites pour la vie éternelle ; ils sont aussi une source de prospérité, de paix et de civilisation, pour la vie présente des peuples comme des particuliers.

J.-A. D'A.

HAUTE APPROBATION

A NOTRE CHER FILS

ALEXIS MARIE LÉPICIER

PRIEUR GÉNÉRAL DES SERVITES DE MARIE

BENOIT XV PAPE

Salut et bénédiction Apostolique

Nous connaissons pleinement toute la diligence et toute l'abondance de saine doctrine avec laquelle vous avez enseigné la sainte théologie pendant beaucoup d'années dans le Collège Urbain de la Propagande, et nous savons également tout l'avan-

tage que vos élèves ont retiré de votre enseignement et l'approbation dont les hommes de science l'ont environné. Afin de ne pas interrompre par votre élévation à la charge de Supérieur Général de votre Ordre, la tâche d'instruire la jeunesse, vous avez pris le parti louable de continuer à publier vos ouvrages sur la théologie universelle, afin d'être ainsi d'utilité à beaucoup plus d'élèves des sciences sacrées. Déjà vous avez édité un grand nombre de volumes, fruits de ce dessein et de vos fatigues.

Dans ces volumes vous avez exposé, avec exactitude et abondance de doctrine ce qui appartient au dogme révélé ; et maintenant nous voyons avec plaisir que vous mettez la main à la publication de l'autre partie de la théologie, qui traite des sacrements de l'Église. Car nous avons entre les mains vos écrits que vous nous avez naguère offerts en hommage sur la Sainte Eucharistie, considérée comme sacrement et comme sacrifice. Et ici d'abord Nous approuvons la pensée qui vous a guidé en publiant ces volumes. Car de même que, quand il s'agissait du dogme, votre dévotion envers la Mère de Dieu vous a poussé à commencer vos publications par le traité sur la très Sainte Vierge, traité qui est comme un abrégé de toute la théologie, ainsi maintenant vous inaugurez vos publications sur les sacrements, par le traité sur la Sainte Eucharistie, qui est le plus grand des sacrements et comme le centre et la vie de l'Église.

Mais il n'y a rien qui mérite plus de louange que la forme et la méthode que vous suivez ici, forme et méthode que d'ailleurs vous avez suivies dans vos autres ouvrages de théologie. Car vous enseignez avec une religieuse exactitude la doctrine même de saint Thomas d'Aquin, de ce Saint docteur qui, dans tous les sujets qu'il traite, reste toujours le maître, mais qui en cette matière, est simplement admirable ; vous le suivez de telle sorte que, en interprétant surtout la Somme théologique, vous expliquez sa doctrine, suivant fidèlement l'ordre que lui-même s'est imposé. D'autre part, afin de rendre vos explications plus amples et plus abondantes, vous ne manquez pas de recourir, pour mieux expliquer la Somme théologique, aux autres ouvrages du Docteur Angélique, ainsi qu'à l'autorité des saints Pères et à celle des meilleurs écrivains des temps récents.

Ajoutons que toutes vos publications sont pénétrées d'un certain accent de suave piété, qui fait que tandis que l'esprit est illuminé, le cœur est porté au bien. Nous vous félicitons donc de grand cœur, pour avoir si bien et si utilement suivi Nos prescriptions et celles de Nos prédécesseurs au sujet des études ecclésiastiques ; car Nous aussi avons plus d'une fois déclaré que, dans l'enseignement de la sainte théologie, il faut aller puiser aux sources de saint Thomas. Quant à vous, cher fils, continuez, pour

ce qui vous reste encore à publier, à employer la même ardeur et le même zèle illuminé, qui vous ont guidé jusqu'ici : de cette manière vous rendrez un grand service à la jeunesse sacrée, et vous vous préparerez pour vous-même l'abondance des bénédictions célestes.

Comme gage de ces bénédictions, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, cher fils, la bénédiction Apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, à Saint Pierre, le 10 janvier 1917, la troisième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Funérailles de l'abbé J.-D. Beaudoin. — Jeudi matin, le 8 mars, avaient lieu dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, les funérailles de M. l'abbé J.-D. Beaudoin, curé de cette paroisse, décédé le 5 courant. Elles ont été imposantes : et l'affluence considérable de fidèles qui remplissaient les vastes nefs de l'église bien avant l'heure de la messe, montre bien toute l'estime qu'avaient les paroissiens de St-Jean-Baptiste pour leur curé, et combien sa disparition a causé un deuil profond.

Son Éminence le Cardinal Bégin chanta le service funèbre accompagné de MM. les abbés A. Gouin et Chs Gouin, confrères de classe du défunt, comme diacres assistants. Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval remplissait l'office de prêtre assistant ; MM. les abbés E. Pichette, curé de l'Enfant-Jésus et A. Vachon du Séminaire, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé A. Gagnon, de l'archevêché, était maître des cérémonies.

Au chœur assistaient Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Séleucie, Mgr L.-A. Paquet, Mgr Am. Gosselin, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr T.-G. Rouleau, Mgr F.-X. Gosselin, MM. les chanoines Laflamme, Hallé, Arsenault, Beaulieu, Marcoux et près d'une centaine de prêtres.

Durant le service MM. les abbés Lafrance, du Sacré-Cœur de Jésus, Maguire, de Sillery, Fréchette, de Ste-Claire et Cantin, de St-Nicolas, ont dit des messes basses aux autels latéraux.

Sa Grandeur Mgr Roy prononça l'oraison funèbre du défunt. Prenant pour texte ces paroles : *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris*, par lesquelles saint Paul répondait aux reproches des Corinthiens, en protestant qu'il ne faisait que se dépenser davantage et encore plus volontiers pour leur salut, Sa Grandeur Mgr Roy en fait une heu-

reuse application à la vie du curé dont elles résumant toutes les œuvres.

La dépouille mortelle de feu le curé Beaudoin a été inhumée dans la crypte de l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Décès de l'hon. M. Boucher de la Bruère. — Mardi soir, le 6 mars, décédait à Québec l'honorable Boucher de la Bruère, Chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, ex-surintendant de l'Instruction Publique. Dans les différentes positions qu'il a occupées durant sa longue carrière, M. de la Bruère s'est montré partout un chrétien sans peur et sans reproches, homme de principes et de caractère, serviteur fidèle et dévoué de l'Église et de toutes ses œuvres.

Après un libera solennel chanté à la Basilique, jeudi matin, la dépouille mortelle du défunt a été transportée à Saint-Hyacinthe, où l'inhumation a eu lieu samedi matin, le 10 mars.

FEU L'ABBÉ J.-D. BEAUDOIN

Lundi matin, 5 mars, à huit heures, décédait pieusement à l'Hôtel-Dieu l'abbé Joseph-Damase Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Quoique malade depuis deux ans, il n'avait pas cessé, grâce à cette énergie qui ne l'abandonna jamais, de remplir les devoirs d'un ministère très actif. Mais, le 17 février dernier, il dut se rendre à l'hôpital où il subissait, le lendemain, une très grave opération. Bien que le cas fût sérieux, on aimait encore à espérer un rétablissement relatif sinon parfait. Dieu en avait décidé autrement. Sentant venir la mort, le vénéré malade l'envisagea avec les yeux de la foi et lui qui avait si souvent prêché aux autres le courage, la patience et la résignation, il en donna jusqu'à la fin le plus bel exemple.

Né à Saint-Isidore de Dorchester le 29 octobre 1856, M. Beaudoin entra au Petit Séminaire de Québec en 1869. Il y fit un très brillant cours d'études qu'il termina en 1878. Quatre ans plus tard, ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre par S. E. le Cardinal Taschereau, le 3 juin 1882.

Les autorités du Séminaire de Québec qui avaient été à même d'apprécier ses grands talents soit au cours de ses études, soit dans la carrière de l'enseignement, le continuèrent dans sa charge de professeur d'histoire qu'il occupait depuis 1879 et qu'il devait garder jusqu'à son départ de la maison en 1890. Ceux qui ont eu l'abbé Beaudoin pour professeur d'histoire, et ils sont nombreux, en ont conservé le meilleur souvenir. C'est qu'à

l'autorité qui sait se faire respecter et écouter, il joignait la science, la facilité d'élocution, la clarté et la vie dans l'exposition, toutes qualités qui, en même temps qu'elles inspirent la confiance de l'élève, captivent son attention. Aussi fut-il vivement regretté quand, en 1890, il quitta le Séminaire.

Après trois années de vicariat à la cathédrale, 1890-1893, et trois autres à Saint-Roch de Québec pendant lesquelles il desservait en même temps la Congrégation des hommes, l'abbé Beaudoin fut nommé curé de Saint-Charles de Bellechasse où il demeura jusqu'en 1905. Ces neuf années furent aussi fécondes que laborieuses. Si ce prêtre, dont l'activité et le zèle furent comme la caractéristique, se reposa jamais, ce ne fut pas dans cette première paroisse confiée à ses soins. Presque toujours seul, il suffit cependant à tout. Il ne se contente pas de l'administration ordinaire des sacrements, de la visite des malades, de la prédication dimanches et fêtes, il encourage encore les associations pieuses déjà existantes, il en crée de nouvelles, et par sa parole et par son dévouement il donne ou conserve à toutes la vie et la ferveur. S'agit-il de réprimer des abus, de combattre un vice, il fait preuve d'une fermeté, d'une vigueur vraiment apostoliques, lui pourtant si doux, si aimable, si condescendant dans ses rapports avec tout le monde. Il aimait ses paroissiens et il en était aimé. Aussi, lorsque, en 1905, les autorités religieuses voulant offrir à ses talents et à son zèle un plus vaste théâtre, l'appelèrent à la cure de Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Beaudoin emporta, avec les regrets de ses paroissiens leur estime et leur affection.

A Saint-Jean-Baptiste comme à Saint-Charles, le curé Beaudoin a déployé toutes les ressources d'une activité, d'un zèle, d'un dévouement qu'on ne saura jamais trop apprécier. Ici encore, sans rien ignorer ni abandonner de ce qu'avaient fait ou entrepris ses prédécesseurs, mais bien plutôt tout en continuant leur œuvre, il a, suivant les temps, les circonstances et les besoins de la population, prêché, instruit, éclairé son peuple, soutenu et excité sa piété. Tous les moyens susceptibles de faire aimer le bien et détester le mal, il les a employés. C'est en effet par ses soins, secondés par le dévouement de ses vicaires, qu'ont été établies et maintenues dans un état florissant : l'Archiconfrérie du Saint Sacrement, deux Fraternités du Tiers-Ordre, la Congrégation des hommes et celle des jeunes gens, l'Adoration nocturne, la Ligue du Sacré-Cœur, l'Archiconfrérie du Saint-Rosaire. Par ses soins encore ont été fondées des Congrégations de la Sainte Vierge et des Ligues du Sacré-Cœur pour les Académies de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste.

Qui ne sait avec quelle énergie et quelle persévérance il a poursuivi le vice quel que fut son nom, quel que fut l'endroit où il avait élu domicile ? N'eût-il travaillé qu'à cette œuvre d'as-

sainissement que le curé Beaudoin aurait déjà droit à la reconnaissance de ses paroissiens.

Ayant travaillé comme il l'a fait à l'embellissement des temples vivants que Dieu lui avait confiés, il voulut aussi que le temple de pierre où résident, sous les voiles eucharistiques la majesté et l'amour d'un Dieu, fût digne de cette majesté et de cet amour, digne aussi de la piété et de la générosité des paroissiens. C'est pourquoi, "aimant la beauté de la maison de Dieu", il a voulu qu'on fit revivre en elle l'éclat de ses premières années, qu'elle fût dotée de vitraux magnifiques, que son maître autel fût complété par un riche baldaquin. Enfin, en avant de l'église, s'éleva le monument du Sacré-Cœur.

Ce n'est là qu'une petite partie de cette œuvre considérable dont nous venons d'indiquer les grandes lignes. Sans parler d'un ministère toujours absorbant : prédication ou confessions, visites des malades et des écoles, Dieu seul sait combien de pauvres, d'affligés, de malheureux de toutes sortes le curé Beaudoin a secourus, consolés, encouragés. S'il fut jamais un homme dont la gauche a ignoré ce que la droite donnait, ce fut bien lui. Le nombre de ceux qu'il a obligés de ses paroles, de ses conseils ou de ses deniers ne sera jamais connu. Sa charité discrète faisait le bien, mais elle ne s'en vantait pas.

Homme de foi et homme d'œuvre, le curé Beaudoin a prié et fait prier, il a agi et fait agir. Il s'est usé au service et pour le bien des âmes. Il meurt dans un âge relativement peu avancé ; ses travaux font voir comment il a su employer sa vie.

Ses belles qualités de l'esprit et du cœur : sa droiture bien connue, sa franchise, son affabilité rendaient son commerce des plus agréables. Ceux qui ont approché cet homme et vécu dans son intimité ne l'oublieront jamais.

Sur cette tombe encore ouverte nous déposons ce dernier et respectueux hommage.

Le regretté défunt laisse après lui sa vieille mère âgée de quatre-vingt cinq ans et quatre sœurs : la Rév. Mère Sainte-Claire d'Assise et Mesdames A. Rhéaume de Saint-Charles, F.-X. Lemieux d'Arthabaska et O. Desjardins de Lyster. A toute la famille nous offrons nos sympathies les plus vives et les plus sincères. Nos condoléances vont aussi naturellement à MM. les vicaires de Saint-Jean-Baptiste qui perdent en leur curé un père et un ami et nous nous associons en même temps aux regrets de tous les paroissiens.

Que les prières de tous ; parents, amis et paroissiens s'unissent pour demander au Dieu des miséricordes d'accorder bientôt, si elle n'en jouit déjà, un lieu de lumière, de rafraîchissement et de paix à cette âme qui, à des titres différents, leur a été également chère.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Mort du cardinal Falconio. — S. E. le Cardinal Diomède Falconio est décédé à Rome, le 7 février dernier, à l'âge de 74 ans, après une courte maladie.

Il était né à Pescocostanzo, abbaye du Mont-Cassin, le 20 septembre 1842.

Entré dans l'Ordre des Frères Mineurs, le 2 septembre 1860, il fit profession le 12 octobre 1864. Le 4 janvier 1866, il était ordonné prêtre à Buffalo, E.-U., où on l'avait envoyé terminer ses études théologiques. Nous le voyons deux ans après, professeur du collège d'Alleghany, puis secrétaire, en 1871, de l'évêque de Havre-de-Grâce, Terre-Neuve.

En 1882, il est nommé recteur du même collège d'Alleghany. Puis il devient en 1884, provincial des Abruzzes; ensuite visiteur et examinateur synodal; en 1889, procureur de son Ordre.

Sacré évêque de Lacédonia en 1892, il fut promu en 1895 aux sièges unis d'Acerenza et Matera, transféré, en 1899, au siège archiépiscopal de Larissa. C'est alors qu'il fut envoyé comme délégué apostolique au Canada, puis trois ans après, aux États-Unis.

Créé cardinal le 27 novembre 1911, il prit possession de son titre de Sainte-Marie d'Ara Coeli, le 21 décembre suivant. Le 25 mai 1914 il optait pour Velletri et prenait possession de ce diocèse le 16 août de la même année.

Nouveau nonce. — Le Saint-Siège vient de nommer nonce au Pérou, Mgr Lauri, professeur à la Propagande. Le nouveau nonce a été élevé à la dignité archiépiscopale avec le titre d'archevêque titulaire d'Ephèse.

Une audience. — S. S. Benoît XV a reçu avec S. E. le cardinal Bourne un groupe de marins anglais. Le Pape leur a adressé, en français, des compliments et des vœux pour leur heureux retour dans leur patrie, avec sa bénédiction pour leurs familles.

Nouvel évêque. — Le Saint-Père a nommé évêque titulaire de Hamath (ville de la Turquie d'Asie, sur l'Oronte), le R. P. Rey-Lemos, définitif général de l'Ordre des Frères Mineurs.

En faveur des prisonniers de guerre. — Sur l'exposé fait par M. Prat, député de Versailles, au sujet de l'existence de camps où les Allemands empêchent les prisonniers de donner aucune nouvelle à leur famille, le Souverain Pontife a tenu à s'occuper directement et personnellement de cette question, qu'il a prise vivement à cœur. Il a écrit de sa main une lettre à l'évêque de Paderborn, le priant de ne rien négliger pour dissiper ces obscurités.

L'évêque de Paderborn, déférant aux désirs de Sa Sainteté, s'est aussitôt rendu à Berlin pour s'occuper de recueillir des informations qu'on attend à Rome.

FRANCE

Intronisation du primat des Gaules. — Le 25 janvier dernier, le grand bourdon de la primatiale Saint-Jean, à Lyon, annonçait l'ouverture de la cérémonie d'intronisation du cardinal Maurin, archevêque de Lyon, primat des Gaules, successeur de S. E. le cardinal Sevin décédé l'année dernière. Une foule considérable remplissait la cathédrale.

Presque tout le clergé du Rhône, une partie de celui de Grenoble et de Saint-Etienne assistaient à la cérémonie, qui fut des plus imposantes.

Le corps consulaire des pays alliés et neutres était présent à la cérémonie.

Honneur bien mérité. — Sa Sainteté vient de conférer à M. de Lamazelle la dignité de grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Tous les catholiques de France se réjouiront de la haute distinction accordée à l'éminent sénateur, défenseur insigne des droits des catholiques.

Toujours la guerre aux catholiques. — Pour économiser le papier qu'il gaspille lui-même comme les cinémas par une multitude d'archives, le gouvernement a lancé un décret pour indiquer l'étendue qu'il permet aux journaux d'employer chaque jour. Cette ordonnance est rédigée avec une habileté diabolique telle, que sans en avoir l'air elle accorde à des journaux catholiques juste la moitié du papier qu'elle laisse aux feuilles antireligieuses telles que *l'Humanité*, la *Lanterne*, le *Matin*, etc. Autant d'avantages enlevés à la défense catholique que la censure dans un but politique au profit de la franc-maçonnerie et du socialisme, malmène déjà d'une manière bête.

BAVIÈRE

Les séminaires dépeuplés. — Même avant la guerre, le recrutement du clergé laissait à désirer. Aujourd'hui, comme conséquence du service militaire, qui n'épargne que les prêtres et les séminaristes qui ont reçu le sous-diaconat, la situation est lamentable.

Voici quelques chiffres fournis par une feuille religieuse de ce pays : à la Faculté de théologie de Billingen (diocèse d'Augsbourg), 15 élèves au lieu de 140 ; à Bamberg, 29 au lieu de 47 ; à Eichstaedt, 21 au lieu de 87 ; au Gregorium de Munich, 8 au lieu de 97 ; à Freising, 29 au lieu de 174 ; à Passau, 8 au lieu de 80 ; à Ratisbonne, 18 au lieu de 185 ; à Spire, 4 au lieu de 65 ; à Wurzburg, 6 au lieu de 90.

En résumé, on compte aujourd'hui 137 séminaristes au lieu de 795.

Ajoutons que pour les neuf diocèses de la Bavière, il y a déjà au moins 130 séminaristes de tués et plus de 20 disparus.

Décidément on n'en finira jamais avec l'énumération des maux de guerre.

PALESTINE

La conquête des Monastères. — La *Gazette populaire de Cologne* annonce que le fameux monastère du Mont-Carmel, en Palestine, qui

était sous la protection française, a été, il y a deux mois, remis par le gouvernement turc aux Allemands, qui y ont envoyé des Carmes allemands.

L'administration de l'hôpital de Nazareth, qui était également sous la protection française, a été confiée à des Frères de la Charité autrichiens.

Les Lieux-Saints. — En Terre-Sainte la guerre a créé un état de désolation et de souffrance difficile à décrire. La misère est grande à Jérusalem, particulièrement : bien des objets de première nécessité y sont introuvables ; on ne peut que difficilement s'y procurer l'indispensable pour la nourriture et le vêtement ; et après le coucher du soleil c'est l'obscurité inévitable, faute d'éclairage quelqu'il soit.

Les Lieux-Saints semblent avoir été, quoiqu'on ait dit et publié, respectés par les Turcs. Ce qui permet d'ajouter foi à cette information, c'est que, à la fin de novembre dernier, huit franciscains allemands sont partis de Munich pour se rendre en Terre-Sainte et veiller à la garde des Lieux-Saints avec les autres religieux franciscains des nations neutres ou alliées de la Turquie. Preuve nouvelle de la sagesse de l'Église lorsqu'elle voulut que la Custodie de Terre-Sainte fût internationale.

On se rappelle que les religieux des nations alliées avaient été expulsés dès le début de la guerre.

Depuis que l'Italie est entrée en guerre avec l'Autriche, les religieux italiens qui avaient été laissés dans les couvents, ont été faits prisonniers et enfermés, paraît-il, dans une mosquée.

LES LIVRES

ABBÉ FLICHE. *Les apprêts du beau jour de la vie.* 35e édition 1917, augmenté du Décret *Quam singulari* sur l'âge d'admission à la première communion. Paris (Pierre Téqui, 32, rue Bonaparte). Vol. in 18. Prix : 1.50 franc. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Ce petit volume, déjà ancien, reste un excellent manuel de préparation à la première communion solennelle. En un style aisé, imagé un peu fleuri même, sous une forme originale et souvent piquante, merveilleusement adaptée au goût des enfants, l'abbé Fliche résume tout l'essentiel du dogme et de la morale catholique. D'abondants souvenirs d'histoire sainte, des anecdotes nombreuses, d'ingénieuses comparaisons donnent à l'exposé la vie et l'attrait et fixent l'attention des jeunes lecteurs. La façon inattendue dont l'auteur présente la morale ne manquera pas de frapper les imaginations enfantines. Le livre est suivi d'un examen de conscience détaillé et de prières pour la communion.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

UN MOT D'UNE CONVERSION

Il nous sera bien permis de rapprocher l'intention générale de l'Apostolat de la Prière — les familles saintes et nombreuses — bénies par le Pape pour le mois de mars 1917, de la conversion de Harry Wilson, ministre épiscopalien, rédacteur en chef du journal *American Catholic* de Los Angeles. Aussitôt sa décision prise, Wilson a expliqué, dans une lettre ouverte à ses anciens frères en religion, les motifs humains de sa conversion. "La véritable Église du Christ, dit-il, doit assurer la sainteté de la famille aussi bien que des individus et de la société en général. Or, ajoute-t-il, l'église épiscopalienne, dans sa Convention plénière de l'an dernier a refusé d'amender sa législation du divorce qui permet aux époux séparés de se remarier comme bon leur semble. Il est de toute évidence alors que l'église épiscopalienne ne fait pas partie de la véritable Église du Christ." Chacun verra dans ces paroles un précieux hommage à notre religion. Les esprits sérieux de partout rencontrent exactement la pensée du Pape pour dire : ni l'égoïsme, ni la vanité, ni la peur du sacrifice, ni le refus de remplir les devoirs de la paternité et de la maternité, ni les calculs grossiers qui tarissent les sources de la vie et font le vide où les âmes devaient abonder, ne peuvent venir de Dieu ou être soufferts par Dieu ; où ils paraissent, nous pouvons déclarer sans hésitation qu'il y a là réprobation divine.

Sem. Paroiss.

L'ABSTINENCE ET LA GUERRE

Les libres-penseurs de France prêchent Carême, cette année, autant que les prédicateurs de retraites. Il s'agit, voyez-vous, d'économiser le plus possible sur les aliments. On se garde bien toutefois d'employer le seul argument patriotique de l'intérêt

général et du salut de la patrie. Ces Messieurs connaissent leurs amis, et ils emploient les arguments qui ont coutume de porter en politique : ceux de l'intérêt personnel. Donc ils s'ingénient à expliquer que le citoyen de l'État moderne mange trop de viande, qu'une alimentation carnée à l'excès est nuisible à notre organisme, qu'il est salubre de nous en abstenir au printemps spécialement qui est l'époque du renouvellement du sang. Espérons que ces excellents penseurs n'imiteront pas l'impiété de leurs pères de 1870, qui dinaient au ragoût de pattes de cochon le Vendredi Saint, afin de protester contre l'obscurantisme et les superstitions de l'Église Catholique.

Les Catholiques de France répondent à ces nouveaux apôtres qu'ils accepteraient volontiers la " journée de maigre " par semaine, qu'ils en accepteraient même deux, vu qu'ils font déjà maigre une fois la semaine depuis le commencement de la guerre. Dans les crises les plus aiguës de péril national, il se trouve que le précepte de l'Église dans la matière, est la suprême mesure de salut public qu'il faut imposer.

Mettons qu'il n'y aurait que cinq millions de Français qui obéissent aux commandements de l'Église. Depuis l'ouverture des hostilités, mois d'août 1914, il y a eu 190 jours d'abstinence environ. Donc les fidèles du vendredi ont économisé à la France 950 millions de journées de viande, ou près de deux milliards de repas de viande. Le sixième commandement de l'Église a fait de l'épargne nationale bien avant que l'imminence du danger ait contraint les Ministres d'y voir. *Sem. Paroiss.*

FAITS ET ŒUVRES

L'A. S. C. AU COLLÈGE DE LÉVIS

" Donnez-nous des apôtres ! Des savants nous n'en avons pas besoin, si leur science n'est pas conforme aux enseignements de la sainte Église ; des riches, nous pouvons nous en passer étant donné le mauvais usage qu'ils font généralement de leur fortune. . .

Ce qu'il nous faut, c'est une jeunesse bonne et vaillante qui entre dans la société, décidée à lui faire le plus de bien possible.

Qu'en sortant du collège vous vous sentiez prêts à répondre à l'appel de l'Église et de notre patrie. Pour cela il faut du courage, de la bravoure ; c'est ce qui manque trop communément aux bons. Un apôtre, c'est un chevalier du Christ sans peur et sans reproche ”.

C'est ainsi que parlait jeudi dernier, Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy, au jeune auditoire dont la salle du Collège de Lévis était remplie. Avec la double autorité de son caractère épiscopal et de l'exemple d'une vie véritablement apostolique, il faisait bon entendre la mâle éloquence de Sa Grandeur, jeter dans ces âmes enthousiastes d'adolescents la conviction, dans leurs cœurs semer les résolutions génératrices des chrétiennes énergies. C'est le but immédiat de l'Action Sociale Catholique, faire surgir des apôtres dont la religion et la société ont un besoin particulièrement pressant à l'heure actuelle. Et pour être apôtre, comme il ne suffit pas de prendre de fortes résolutions, mais qu'il faut surtout les savoir traduire en actes, Monseigneur donna un moyen pratique et très efficace : la communion fréquente. C'est dans le cœur à cœur avec Celui qui est l'apostolat personnifié que nous puiserons la force de devenir de vrais apôtres du bien et de la vérité.

Et l'honorable Thomas Chapais, véritable apôtre lui aussi d'une cause chrétienne et nationale, à laquelle il dévoue depuis dix ans un talent et des efforts victorieux, prit à son tour la parole pour mettre ces jeunes hommes en garde contre le péril de l'alcoolisme. L'alcoolisme, ruine physique, ruine intellectuelle et morale, ruine totale de l'homme, l'alcoolisme qui a semé dans notre race tant de ravages, dont l'œuvre néfaste a réduit à néant tant et de si belles espérances, il faut dès le jeune âge le regarder comme l'ennemi, le prendre en haine. Il le faut avant d'être exposé à ses tristes atteintes, à la sortie du collège. Nous voulons bien guérir l'ivrognerie, arracher lambeau par lambeau aux pouvoirs publics des règlements de prohibition, fermer entièrement les buvettes et tout débit de boisson, mais ce que nous voulons avant tout, c'est créer une mentalité antialcoolique.

L'abbé Maxime Fortin, directeur des œuvres ouvrières, est le troisième et dernier orateur. L'heure avance et l'abbé donne en quelques mots un aperçu rapide et clair des diverses organisa-

tions que l'on trouve dans le domaine ouvrier : organisations internationales, nationales, indépendantes, catholiques. Ceci, il en convient, n'est que l'a b c de la question ouvrière, mais personne de nous n'a commencé par lire, il a fallu savoir d'abord ses lettres.

Nous combattons, nous catholiques, les organisations internationales parce que, théoriquement neutres, elles sont de fait anticatholiques. A l'internationale nous opposons les associations catholiques. Celles-ci, peu nombreuses encore, ont cependant donné des résultats pleins de promesses. Le cercle d'études est l'annexe nécessaire et la plus efficace à l'organisation. L'abbé recommande à ses jeunes auditeurs d'étudier cette question des œuvres ouvrières catholiques, de s'y intéresser afin d'être en mesure et en goût, au sortir du collège, de travailler efficacement au succès de cet apostolat éminemment catholique et nationale.

Ce fut une soirée instructive et édifiante au premier chef. Heureuse initiative dont il convient de féliciter le supérieur du Collège de Lévis, et qu'il faut souhaiter voir suivre par toutes nos maisons d'éducation. Car parmi les diverses conférences d'action sociale catholique, il n'en est peut-être pas d'aussi à-propos, d'aussi pratiques que celles-là. Elles s'adressent à une jeune élite qui sera demain la classe dirigeante, et contribuera pour sa part au bien de la société. Sans doute cette jeunesse ne recueille pas de cette première initiation toute la science nécessaire à la mise en pratique du programme social qu'on lui trace, les conférenciers eux mêmes le savent mieux que tout autre, mais les jeunes apprennent du moins trois choses importantes, à savoir : que la question sociale existe ; qu'elle mérite au premier degré leur attention et leur dévouement ; qu'elle formera dans l'avenir, pour eux les dirigeants, l'un des plus impérieux devoirs de leur état.

Et c'est déjà beaucoup, c'est même tout. " Ce que nous voulons, disait un homme sensé et mûri par l'expérience, ce que nous demandons aux éducateurs, c'est de nous faire d'abord des hommes de caractère et de leur donner l'*aptitude* à la science et à la pratique des devoirs de la vie ". La pratique viendra sûrement et vite, après.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
décembre, 1916 - - - - - \$1,006,931.34

\$1,006,931.34

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 décembre 1916

| | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES (Actifs) | PENSIONS | ACTIF |
|--------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc | 1909 | 45 | 1,880 | 5,205 | \$ 16,461.94 |
| 31 " | 1911 | 224 | 14,228 | 30,910 | 170,670.80 |
| 31 " | 1913 | 349 | 24,492 | 47,957 | 423,745.31 |
| 31 " | 1915 | 455 | 32,155 | 61,468 | 772,698.99 |
| 30 déc | 1916 | 492 | 36,505 | 70,023 | 1,006,931.34 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Ldifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00 | \$10.00 | \$15.00 | \$20.00 | \$25.00 | \$30.00 |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
| | PAR MOIS | | | | | |
| 1 | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2 | 123.73 | 247.51 | 371.51 | 495.17 | 618.93 | 742.70 |
| 3 | 188.41 | 376.89 | 565.48 | 754.03 | 942.49 | 1130.97 |
| 4 | 255.05 | 510.19 | 765.48 | 1020.73 | 1275.83 | 1630.97 |
| 5 | 323.72 | 647.53 | 971.53 | 1295.48 | 1619.25 | 1943.06 |
| 6 | 394.44 | 789.00 | 1183.80 | 1578.52 | 1973.05 | 2367.61 |
| 7 | 467.30 | 934.76 | 1402.49 | 1870.13 | 2387.55 | 2804.99 |
| 8 | 542.37 | 1084.92 | 1627.79 | 2170.56 | 2713.06 | 3255.59 |
| 9 | 619.70 | 1239.61 | 1859.89 | 2480.07 | 3099.94 | 3719.80 |
| 10 | 699.38 | 1398.98 | 2099.01 | 2798.94 | 3498.49 | 4198.05 |
| 11 | 781.47 | 1563.17 | 2345.38 | 3127.42 | 3909.09 | 4690.77 |
| 12 | 866.04 | 1732.33 | 2590.19 | 3465.84 | 4332.12 | 5198.37 |
| 13 | 953.17 | 1906.60 | 2860.66 | 3814.48 | 4767.92 | 5721.31 |
| 14 | 1042.83 | 2086.13 | 3130.03 | 4173.67 | 5216.88 | 6260.06 |
| 15 | 1135.38 | 2271.09 | 3407.55 | 4543.71 | 5679.41 | 6815.10 |
| 16 | 1230.64 | 2461.64 | 3698.46 | 4924.83 | 6155.93 | 7386.91 |
| 17 | 1328.78 | 2657.95 | 3995.01 | 5317.67 | 6646.85 | 7976.00 |
| 18 | 1429.87 | 2860.19 | 4291.46 | 5722.29 | 7152.60 | 8582.91 |
| 19 | 1534.03 | 3068.35 | 4604.08 | 6139.15 | 7673.65 | 9208.15 |
| 20 | 1641.35 | 3283.21 | 4926.15 | 6568.61 | 8210.45 | 9852.39 |
| 21 | 1751.91 | 3504.35 | 5257.95 | 7011.05 | 8763.46 | 10516.90 |

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

| | |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 " |
| de 10.00 à 30.00 | 10 " |
| de 30.00 à 50.00 | 15 " |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON
O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les
membres du clergé, des communautés religieuses
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES.

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

LES

tous
ants,
UN

de de
es :

.00

5.88
2.70
1.97
1.97
1.06
7.61
1.99
1.59
1.80
1.05
1.77
1.37
1.31
1.08
1.10
1.01
1.00
1.91
1.15
1.29
1.90

ILE

lets
aux

ent
des
et
les
ins
ar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNOUS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

cu
bit
dis
cen
et

160
qu'
me
tion

I
47

LA

17

Edite
Gra
sépult
vêque

Arti

Spé
scolair

CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

LA LIBRAIRIE GARNEAU
47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS
LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL
177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD,
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Pournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers
artia-
argent.
inalté-

NS
opie.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR^o

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ
— VOS —



FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

— QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et LÉVIS RUE EDEN

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles